

Franches Énergie est née mardi

L'association Franches Énergie, qui vise à promouvoir les énergies renouvelables dans les Franches-Montagnes, a tenu mardi son assemblée constitutive.

Une quarantaine de personnes étaient présentes. «Les nombreuses questions et remarques témoignent d'un intérêt pour cette association et pour son premier projet que nous avons présenté», se réjouit Ivan Godat, membre de l'association. Ce projet concerne un toit solaire sur le bâtiment de la voirie à Saignelégier (*LQJ* du 13 septembre).

Le comité se compose de la présidente Annemarie Balmer, maire des Enfers (qui s'engage à titre personnel), de Luc Maillard et Jérôme Willemin, Lajoux, Hanno Schmid, Les Enfers, Claude Babey, Saignelégier et Ivan Godat, Le Bémont.

Le comité souhaite que les communes adhèrent à l'association, mais aucun de leur représentant n'était présent mardi soir. «Avant que les communes s'engagent, il fallait que Franches Énergie ait des structures et soit constituée, indique la présidente. Nous espérons, maintenant que c'est fait, qu'elles le feront.» À noter que les maires du district ont eu droit à une présentation des buts et projets de l'association lors de leur dernière assemblée.

Annemarie Ballmer estime qu'une trentaine de personnes se sont inscrites mardi soir pour devenir membres: «Il s'agit d'un noyau que nous devons élargir. Cela sera plus facile lorsque nos projets se seront concrétisés. Nous travaillons à donner un visage à cette association.»